

Conférence de presse « Reims amie des tout-petits » / « Reims solidaire »

Mercredi 24 février 2010, 11h, Grand salon Mars

Intervention d'Adeline HAZAN, maire de Reims

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames, Messieurs,

Je l'ai dit en présentant mes vœux en janvier : en 2009, nous avons posé les bases de notre action ; nous avons rénové notre administration ; nous nous sommes dotés de nouveaux instruments de démocratie participative ; nous avons beaucoup travaillé sur les perspectives de notre territoire, en élaborant le projet urbain « Reims 2020 » et en faisant avancer le G10.

Une fois ces fondations posées et les perspectives d'avenir ouvertes, nous voulons en 2010 mettre en avant nos actions de proximité et de solidarité. Ces priorités résultent bien sûr en partie du contexte économique et social que nous connaissons.

Elles font également écho à ce qu'ont dit les Rémois qui ont répondu à l'enquête diffusée dans VRI en avril 2009. Elles répondent surtout à ce que les Rémois nous ont dit au fil des conseils de quartier et de toutes les rencontres que nous avons organisées depuis mars 2008.

Deux chantiers :

- la garde d'enfants ;
- les mesures sociales pour les personnes en difficultés.

1. La première difficulté qui se présente aux familles rémoises est celle de la garde de leurs enfants en bas âge.

Jusqu'en décembre 2009, les jeunes parents ou futurs parents entraient dans un véritable parcours du combattant, à la recherche de l'établissement prêt à garder son enfant.

A chaque lieu de garde, sa démarche, sa liste d'attente, ses critères : ce système n'avantageait personne. Il pesait sur les familles. Il ne permettait pas non plus aux crèches d'atteindre le taux d'occupation optimal.

Nous avons donc voulu ouvrir un service permettant de simplifier les démarches, de clarifier les règles du jeu et d'optimiser l'occupation des lieux de garde.

Le « Berceau » - c'est ainsi que nous avons voulu nommer le service offert par la ville aux parents - est un guichet unique qui permet à présent de centraliser toutes les offres et toutes les demandes des familles, de les informer sur l'ensemble des modes de garde à Reims, et de faciliter leurs démarches d'inscription.

Il est opérationnel depuis le début du mois de janvier. Les parents se tournent désormais naturellement vers lui pour trouver les réponses à leurs questions.

Le « Berceau » est aussi l'occasion de clarifier les règles du jeu : une commission d'attribution des places offre une transparence totale de l'offre et des critères de priorité retenus.

Par exemple, les parents d'enfants en situation de handicap, les familles monoparentales sont naturellement prioritaires.

Le « Berceau » est un service municipal qui s'appuie sur l'ensemble des partenaires de la politique de la petite enfance à Reims.

Je pense d'abord à la C.A.F., qui accueille le guichet unique, et qui mutualise ses moyens matériels et humains pour la réussite de ce service. La C.A.F. est aux cotés de la ville dans chacune des démarches que nous menons pour faire progresser le service public de la petite enfance à Reims.

Je pense au département de la Marne, qui contribue financièrement à la réussite de ce projet (à hauteur de 10.000 €).

Et je pense aux structures d'accueil qui ont pleinement adhéré à la création et à l'élaboration de ce service : la S.P.E., bien sur, qui gère 9 des 12 crèches de Reims, l'association « La Farandole » et l'A.M.Q.R., qui gère 12 haltes-garderies.

Je pense enfin au C.C.A.S., qui gère la nouvelle halte-garderie installée depuis deux mois les mercredis et samedis après-midi dans l'école Poupily.

Le C.C.A.S. gère également la nouvelle crèche Jean-Jacques Rousseau, que nous inaugurerons en mars prochain. Cette nouvelle crèche municipale de 28 places construite en centre-ville répond à un besoin exprimé par beaucoup de parents. Le centre-ville était jusqu'alors dépourvu de lieux de garde. En ouvrant une halte-garderie et une crèche dans ce quartier, nous équilibrons l'offre de garde sur le territoire rémois.

Reims compte aujourd'hui 768 places en crèche. Le guichet unique nous permet d'ouvrir ces places aux familles rémoises selon des critères plus transparents, et d'utiliser ces places de façon optimale.

Nous poursuivrons pendant ce mandat la construction de nouvelles crèches.

Je pense en particulier à celle que nous projetons d'ouvrir dans le quartier Maison Blanche en 2011. Cette crèche sera particulièrement adaptée aux besoins des personnels hospitaliers. Elle fonctionnera le samedi et sera ouverte en semaine avec des horaires élargis.

Notre objectif n'est pas uniquement quantitatif. Nous voulons que toutes les crèches de Reims soient des lieux de vie et de développement, d'éveil pour l'enfant, dont aucun enfant, aucune famille ne doit être exclu.

Nous avançons avec la volonté d'offrir le meilleur accueil aux tout-petits.

C'est le sens de la campagne que nous afficherons dans Reims en mars et dont vous voyez ici les visuels : Reims est une ville « amie des tout-petits » ! Un guide présentant les modes de garde sera à la disposition des parents.

Ici, avec un service concret, plus lisible, plus accessible, plus transparent, nous menons une politique au plus proche des besoins des familles rémoises. Au total, nous ouvrons 90 places supplémentaires en crèche d'ici 2011 (Jean-Jacques Rousseau, Pouply et C.H.R.).

2. Mener une politique au plus proche des besoins des Rémois, c'est aussi prendre la mesure de l'urgence sociale dans laquelle se trouvent de nombreux concitoyens.

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé, nous ne sommes pas une ville riche, loin de là. En outre, la crise a eu des répercussions économiques et sociales importantes dans notre ville.

Nous mesurons chaque jour combien la conjoncture est difficile pour beaucoup de nos concitoyens et nous connaissons l'urgence des attentes de beaucoup d'entre eux.

Depuis deux ans, notre équipe a mené une politique concrète pour améliorer la situation des familles les plus fragiles à Reims. Pour répondre à ces difficultés, nous avons mis en place depuis notre arrivée de nombreuses actions portées par la Ville de Reims, Reims métropole, la Caisse des écoles et le CCAS.

Nous avons mis en place la loi SRU, qui n'était pas appliquée, instaurant un abattement de 50% sur les abonnements mensuels pour l'ensemble des habitants de notre agglomération bénéficiant de la CMU complémentaire.

Nous voulons que notre politique soit plus adaptée aux réalités de vie des usagers.

Le nombre de familles aidées par le CCAS de Reims est passé en moins d'un an de 3.500 à plus de 5.000, et ce lié aux effets de la crise, nous ne pouvons que le regretter, mais aussi à la mise en place du reste à vivre.

Ce nouveau mode de calcul est ouvert à tous, notamment aux personnes Sans Domicile Fixe, accueillies en CHRS ou vivant en caravane.

Depuis la rentrée scolaire, et avec la Caisse des Ecoles, nous avons décidé dans un souci d'équité d'appliquer de nouveaux tarifs de restauration pour les enfants des familles les plus en difficultés. Ce sont plus de 3000 familles qui bénéficieront ainsi d'un tarif en diminution.

C'est dans cette même logique qui est d'être au plus prêt des réalités vécues par nos concitoyens, que nous avons aussi souhaité porter une attention particulière aux personnes âgées ayant de faibles ressources.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé la création d'un fonds d'aide aux personnes âgées.

Ce fond, ouvert à partir du 1^{er} mars va permettre au C.C.A.S. de venir en aide aux personnes âgées qui ont besoin de quelques heures de service à domicile et qui n'ont pas les moyens de les acheter. C'est là une réponse très concrète et immédiate aux difficultés que connaissent les plus âgés dans leur vie quotidienne.

Pour améliorer la vie des retraités rémoises, l'O.R.R.P.A., qui est un acteur essentiel, agit au quotidien, et innove au service de ses membres.

Pour améliorer la vie des personnes âgées vivant à Reims, nous avons lancé ensemble en janvier 2010 un bouquet de service réunis dans la « Carte Poivre et Sel Avantages ». Avec cette carte, les séniors peuvent désormais avoir accès à une multitude de services à tarif réduit, dans tous les domaines : loisirs, sport, culture, tourisme, restaurants, services, etc.

Nous poursuivrons ces efforts pour que la Ville de Reims sache adoucir la vie de ceux qui sont aujourd'hui les premières victimes de la crise.

- D'ici la fin de l'année, nous offrirons aux Rémois les plus en difficulté deux nouveaux services. Reims ne dispose pas encore d'épicerie sociale, ce qui nous singularise dans la région. Il était temps de corriger cette lacune.

C'est pourquoi, en septembre prochain, une épicerie sociale ouvrira à Reims. Il s'agira de permettre aux publics les plus précaires d'accéder à un choix de produits alimentaires à un moindre coût. Deux lieux seront ainsi ouverts, portés par le bénévolat de ceux qui agissent au quotidien pour répondre aux besoins d'aide alimentaire.

- Et en octobre, nous offrirons un nouveau service aux Rémois qui n'ont pas accès aux prêts personnels parce que les établissements bancaires les leur refusent. En partenariat avec plusieurs banques, nous avons décidé d'ouvrir la possibilité de bénéficier d'un microcrédit personnel. C'est avec un tel service, par exemple, que les jeunes Rémois qui viennent de trouver un emploi auront une possibilité d'acquérir le véhicule qui leur permettra de se rendre sur leur lieu de travail.

Là encore, c'est un service concret et proche des besoins des Rémois.

*

Cet ensemble de mesures répond à l'objectif que nous nous sommes fixés, de proximité et de solidarité.

Je voudrais remercier Laurence DELVIN COURT et Stéphane JOLY, qui portent les politiques de la petite enfance et de l'action sociale à mes côtés, et qui pourront bien sur répondre à vos questions pour entrer dans le détail de chacune de ces mesures.

Je voudrais également remercier les services de la Ville de Reims, de Reims métropole, du C.C.A.S., de la Caisse des écoles, des associations partenaires (S.P.E., A.M.Q.R., Banque alimentaire, associations caritatives, etc.) qui nous ont permis d'offrir ces nouveaux services aux Rémois.

Je vous remercie.